

LES PROPOSITIONS DE LA M. S. R.

Une franchise de 50 ans

La Montreal Street Railway Co. est dirigée par des hommes dont on ne peut méconnaître la grande habileté en matière d'affaires.

La Cité de Montréal a besoin d'un revenu plus fort que celui qu'elle perçoit actuellement; ceux qui l'administrent sont fort embarrassés de trouver le revenu nécessaire pour les trottoirs, permanents, le pavage des rues et l'embellissement de la ville en général. Ne voulant pas augmenter la taxe immobilière—bien que les propriétaires ne se gênent guère d'augmenter les loyers de leurs locataires — ils s'adressent à tous les échos pour augmenter les recettes du Trésor Municipal.

La Compagnie des Chars Urbains — en bonne âme qu'elle est — veut sortir la Ville de ses embarras.

La Montreal Street Railway a donc fait à la Ville des propositions qui peuvent se résumer ainsi:

La M. S. R. aura pendant 50 ans l'usage exclusif des rues pour le transport par chars; elle aura le droit de régler la vitesse des chars sans pouvoir dépasser une vitesse de 15 milles à l'heure; elle aura le privilège de transporter le fret sur ses lignes.

En échange de ces privilèges la M. S. R. offre de payer à la ville annuellement \$100,000 pendant 18 ans; \$150,000 pendant 10 ans; \$200,000 pendant 10 ans et \$250,000 pendant les 12 dernières années de la jouissance de sa franchise. Ces sommes seront à payer indépendamment de celles qu'elle doit acquitter à la Ville en vertu de son contrat actuel comme pourcentage sur ses recettes et suivant l'échelle établie.

La M. S. R. offre en outre d'arroser trois fois par jour les rues sur lesquelles passent ses chars.

Elle consentirait à l'enlèvement de la neige des rues, mais dans ce cas, les som-

mes annuelles à payer à la Ville pendant les 50 années de sa franchise seraient réduites de moitié.

Elle continuerait à paver les rues entre ses rails, à la condition que les pavés lui soient fournis par la ville comme actuellement.

En résumé, pour une prolongation de franchise de 32 ans, la M. S. R. paierait à la ville une somme de \$7,900,000 qui serait réduite à \$3,950,000 dans le cas où la M. S. R. enlèverait la neige.

Il semblerait qu'un certain nombre d'échevins ont la conviction qu'un privilège de 50 ans, un monopole de 50 ans ne serait pas suffisamment payé dans ces conditions. Mais nous ne voyons pas qu'aucun s'élève contre l'idée même d'accorder un monopole à la M. S. R.

Dans 18 ans, c'est-à-dire à l'époque où devra prendre fin le contrat actuel de la ville avec la M. S. R., les municipalités voisines seront annexées à Montréal. Ici là, et en dehors de ces annexions, la ville aura augmenté en importance, en population. Chaque jour des industries nouvelles employant un grand nombre de bras viennent s'établir dans les limites de la Cité ou leur voisinage immédiat. Dans 18 ans, la population actuelle aura peut être doublé.

Avec l'augmentation de population à laquelle il faut s'attendre, quelle sera la valeur des franchises accordées à la M. S. R.? Il est difficile de l'établir d'une manière sûre, mais il est certain qu'elle aura augmenté dans des proportions considérables.

Dans 18 ans la ville trouvera sans aucun doute à son avantage et à celui du public d'exploiter elle-même le service des tramways, ou elle sera à même de dicter ses conditions à une compagnie d'exploitation au lieu de s'en voir imposer.

Le pourcentage que donne sur ses recettes la M. S. R. à la Ville est moindre que celui auquel sont tenues d'autres compagnies dans d'autres villes; la M. S. R. ne paie pas actuellement à la ville

BREVETS POUR PROTECTION

Des Dessins, des Marques de Commerce, Etc., dans Tous les Pays

FETHERSTONHAUGH & CO.

Fred. B. Fetherstonhaugh, B. L., M. E., Avocat

Albert F. Nathan, S. B., L. L. B., Expert en matière légale de brevets, Procureur légal aux E.-U.—Ex-examinateur de l'Office des Brevets aux E.-U.

CANADA LIFE BUILDING, - MONTREAL
Aussi à Toronto, Ottawa, Winnipeg

FORTIER & MONETTE

604a rue St-Paul

Tel. Tel. Mail 1879. Tel. Marchands 679

MONTREAL

Beurre, Œufs, Fromage

Et tous les produits de la ferme.

ENTREPOT FRIGORIFIQUE.

RECOMMAN-
DATIONS

La Banque "Sovereign."
Nos Patrons et Clients.
R. G. Dun ou Bradstreet.

Nouveaux Arrivages

Raisins, Prunes, Noix,
Liqueurs Fines,
Cognac Autriche,
Gin Kiderlen et Croix d'Honneur.

AUSI A DES PRIX INTERESSANTS

500 boîtes Raisin Valence 28 lbs.
500 caisses Pommes en canistres de 1 gallon.

Nazaire Turcotte & Cie,

EPICIERS EN GROS

54-56-58-60, rue Dalhousie, Québec.

NOUS VENONS DE RECEVOIR

ENCORE QUELQUES CRATES DE

TASSES et SOUCOUPES Blanches à Très Bon Marché et d'ASSIETTES

Les meilleures valeurs sur le marché. — Ecrivez pour renseignements.

BARNARD & HOLLAND CO.,

290 RUE ST-JACQUES, Carré Victoria,

MONTREAL.

